

L'Afrique francophone subsaharienne, une zone en mutation

La situation des banques françaises est très contrastée selon les pays. Malgré une concurrence accrue, le taux de bancarisation reste faible, laissant la porte ouverte à de nouvelles opportunités pour les acteurs présents en Afrique.

QUELQUES ANNÉES APRÈS LES restructurations qui ont affecté partout les systèmes financiers africains, il est intéressant de faire le point sur la situation de ces systèmes bancaires. Il est surtout important de voir ce qui subsiste de l'image généralement négative laissée par les sinistres des années 1980 qui ont amené le retrait des banques françaises d'un certain nombre de pays africains.

La place des établissements français dans les anciennes colonies africaines est longtemps restée très forte, proche du monopole. Ainsi, il y a moins de quinze années, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, la BNP et la BIAO représentaient 95 % du total des bilans des banques des pays de l'Union économique et monétaire ouest Africaine. Aujourd'hui, selon le dernier rapport de la Commission bancaire, ce total est inférieur à 50 %¹, avec une position minoritaire dans la plupart des pays (*encadré*). La situation est aussi contrastée en Afrique centrale où, sauf au Gabon, la position des banques françaises a beaucoup régressé².

Pourquoi une telle évolution ? La banque africaine s'est-elle mieux adaptée à son environnement social, culturel tout autant qu'aux besoins liés au financement du développement ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre en traitant successivement du passé, de la situation actuelle, avant de

proposer quelques perspectives pour l'avenir.

LES BANQUES EN DISGRÂCE

Au lendemain des indépendances, la structure des systèmes bancaires était sous très forte influence des banques françaises et de la réglementation reposant sur les lois du 13 juin 1941 et du 2 décembre 1945.

Au sommet se trouvent les banques centrales. Dès l'origine, celles-ci étaient inter États dans les pays de la zone franc, à l'image de l'actuelle Banque centrale européenne. Ainsi, en Afrique de l'ouest, se trouve la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) dont le siège a été transféré de Paris à Dakar, et en Afrique centrale, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) dont le siège a été transféré à Yaoundé. La structure de ces banques, leur réglementation et leur action ont longtemps été calquées sur leur homologue française, le Trésor français, qui est d'ailleurs toujours représenté soit comme administrateur (BCEAO) soit comme censeur (BEAC).

Sur l'influence de l'ex Caisse centrale de coopération économique (aujourd'hui Agence française de développement) et avec ses moyens financiers en crédits et en capital, des banques de développement ont été créées dans chaque pays. Celles-ci ont pour mission le financement des infrastructures routières,



ALAIN LE NOIR
Directeur général
Finances sans frontières
Secrétaire exécutif
Club des dirigeants des banques et établissements de crédit d'Afrique francophone

1 Rapport Commission bancaire de l'UMOA 2001.

2 Au Cameroun seuls la Société Générale et le Crédit Lyonnais demeurent avec Natexis Banques Populaires qui a pris la place qu'occupait BNP.

La présence des groupes bancaires en Afrique

En Afrique de l'Ouest le groupe Bank of Africa est né d'initiatives maliennes à Bamako il y a vingt ans. African Financial Holding (AFH), structure faitière du Groupe, contrôle aujourd'hui une dizaine de filiales en UEMOA et à Madagascar avec, dans son capital, des actionnaires de référence comme la SFI, Proparco, FMO, Natexis Banques Populaires et, depuis quelques jours, la Belgo-laise du Groupe Hollandais Fortis.

De son côté le groupe Ecobank prend une position dominante au sein de la CEDEAO (la Communauté économique des

Etats de l'Afrique de l'ouest). Présent dans tous les pays de cette Communauté de pays francophones et anglophones de l'Afrique de l'ouest, Ecobank étend son influence vers l'Afrique centrale en ouvrant au Cameroun et bientôt en Guinée équatoriale.

Si l'on tient compte de l'action de Financial Bank (Bénin, Guinée, Tchad, Gabon et bientôt Togo), de la CBAO et de la BST à Dakar, du Groupe COBACI (Côte d'Ivoire et Bénin), de la BDM SA au Mali, de la présence de banques marocaines (Sénégal, Guinée, Centrafrique, Mali) et lybiennes (Burkina, Niger,

Togo, Mali, Tchad), on mesure combien le paysage bancaire a, en peu de temps, évolué en Afrique de l'ouest.

Cette mutation est depuis peu engagée en Afrique centrale. Ainsi, la BGF (ex Paribas) très présente au Gabon s'est implantée au Congo et en Guinée Equatoriale.

Le Groupe camerounais Fotso a créé la CBC au Cameroun, en Centrafrique, au Tchad et sans doute bientôt en Guinée Equatoriale. Il en est de même d'Afriland Bank au Cameroun, en Guinée et au Tchad.

La BICEC (Natexis Banques Populaires),

et Amity Bank au Cameroun complètent ce panorama où les banques étrangères sont devenues minoritaires, à l'exception du Gabon et du Tchad.

La banque Belgo-laise du groupe Fortis vient, il y a quelques jours, d'annoncer qu'elle prenait une participation de 20 % dans le capital de AFH-BOA. En contrepartie, elle cède une participation majoritaire dans ses filiales du Ghana, du Togo, de Tanzanie et d'Ouganda.

Par ailleurs AFH ouvre dans quelques semaines une banque au Kenya et une banque de l'habitat au Bénin.

“Pendant un quart de siècle, peu de nouvelles banques ont été créées, la monétique était inconnue et le chèque rarement accepté s'il n'était pas certifié.”

portuaires, scolaires, sanitaires, mais aussi des entreprises souvent à capitaux d'État. Il en est de même des Banques de développement agricole chargées des financements du secteur rural.

Enfin, les banques commerciales et les banques de dépôts à structure capitalistique sont différentes selon le système politique du pays. Dans les pays ayant opté pour un régime libéral, les banques françaises (BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, parfois Paribas, et surtout BIAO), disposaient, sous forme de filiales, d'un quasi-monopole. Dans les pays collectivistes (Bénin, Madagascar, Guinée), les banques d'État, parfois très spécialisées, dépendaient étroitement de la Banque centrale pour ne pas dire directement de l'État.

Cette situation financière très classique a relativement bien fonctionné jusqu'à la fin des années 1970, avec peu d'efforts de novation pour développer et diversifier une clientèle souvent limitée aux grandes entreprises, aux rares professions libérales et aux hauts fonctionnaires. Pendant un quart de siècle, peu

de nouvelles banques ont été créées, la monétique était inconnue et le chèque rarement accepté s'il n'était pas certifié. Les banques de développement sont souvent mal gérées par des hauts fonctionnaires ayant tendance à confondre le Trésor public avec la banque et à faire des crédits dont nul ne pouvait ignorer qu'ils seraient perdus. Ces institutions subissent alors le contrecoup immédiat des crises économiques et financières provoquées par la chute des cours des matières premières.

Les crises systémiques ont été lourdes de conséquences sur le plan financier et social. Ainsi, entre 1985 et 1990, la moitié des banques du Sénégal et du Cameroun, toutes les banques d'État du Bénin et de la Guinée ont fermé. Il en a été de même pour toutes les banques de développement qui, à l'exception du Togo et du Gabon, ont été soit profondément restructurées, soit fermées³. Les banques françaises n'ont pas non plus été à l'écart de ces restructurations. Le Crédit Lyonnais a quitté le Togo, le Congo⁴, le Mali, le Bénin, la Centrafrique, le Tchad et récemment la Guinée. L'établissement a également été profondément restructuré et recapitali-

3 Exception aussi du Crédit Agricole au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal. Les Banques de développement régionales n'ont pas été concernées par ce mouvement.

4 Il y est revenu en 2002.

sé au Cameroun et au Sénégal. La BNP a quitté le Cameroun, le Congo et récemment le Togo⁵ et on connaît la triste fin du Groupe BIAO, avec ses faillites successives : celles de la holding de France et de quelques filiales africaines, puis celle du repreneur, le Groupe Méridien Bank. La Société Générale, moins touchée que ses consœurs, s'est récemment implantée au Bénin, au Burkina, en Guinée Équatoriale, au Tchad.

LES BANQUES FRANÇAISES EN BONNE POSITION

En même temps que cette « remise en ordre » dans les banques commerciales, les établissements centraux ont renforcé la réglementation et surtout les systèmes de supervision en créant, à l'image de la France, les Commissions bancaires. Ces restructurations qui s'accompagnaient d'une privatisation systématique de toutes les banques étaient nécessaires. En effet, non seulement les banques n'apportaient rien aux économies africaines mais, au contraire, les pertes accumulées par leur mauvaise gestion et l'importance des créances non recouvrées coûtaient cher. Il fallait également trouver les moyens de rapprocher le public de ces banques dont les règles de fonctionnement étaient trop éloignées des cultures et des pratiques africaines.

Aujourd'hui, il n'est pas excessif de dire que les systèmes bancaires africains sont relativement sains, liquides et rentables, même si des vides inquiétants subsistent, notamment dans le financement des investissements des PME et de la création d'entreprises. Le renforcement des systèmes bancaires africains a été permis grâce à l'émergence puis à l'extension de banques à capitaux africains répondant aux caractéristiques de « banques de proximité », cherchant à mieux répondre aux besoins de la clientèle.

En dépit de certains départs, les banques françaises conservent de fortes positions dans les plus importants pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Gabon. Leur stratégie de développement est ciblée sur les pays qui, selon elles, disposent d'une suffisante potentialité ou attirent leur clientèle française. Ainsi, certains établissements sont présents au Tchad (SG) en Guinée Équatoriale (SG), au Congo (CL) et en

Afrique centrale. À l'inverse, les récents départs de la BNP du Togo et du Crédit Lyonnais en Guinée répondent à des raisons sans doute autant politiques qu'économiques.

La Belgoise en recentrage de ses activités, Citibank et la Standart Chartered Bank dans les principaux pays, la Société tunisienne de banque au Sénégal et au Niger, complètent des systèmes où peu de place demeure désormais pour les créations, surtout si l'on tient compte du développement relativement rapide des institutions de microfinance qui concurrencent les banques dans la collecte des dépôts.

LA MULTIPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

La création d'institutions spécialisées constitue par ailleurs un début de réponse aux besoins de financements des deux niveaux extrêmes de la grande et de la micro-entreprise.

Pour les grandes entreprises, l'Afrique de l'ouest a mis en place des institutions généralement adaptées à leurs besoins. On trouve ainsi les sociétés de capital-risque, sur une initiative communautaire (Cauris Investissement, Société créée par la très active BOAD), les fonds d'investissement, les sociétés de crédit-bail (il existe une Fédération des sociétés de crédit-bail en Afrique de l'ouest) dans la plupart des pays de l'UEMOA, ainsi qu'au Cameroun et surtout au Gabon. Enfin, il ne faut pas oublier la Bourse régionale des valeurs mobilières qui a remplacé, en Afrique de l'ouest, la Bourse de valeurs d'Abidjan, institution unique en son genre en Afrique noire francophone⁶.

L'Afrique centrale a fait un choix différent de création d'une bourse à Douala qui vient d'être conçue pour le Cameroun et à Libreville pour les autres États de l'UMAC (Union monétaire d'Afrique centrale).

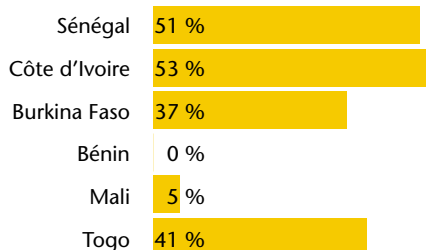
Pour les micro-entreprises, les initiatives mutualistes ou non mutualistes se multiplient, souvent avec les appuis financiers et l'assistance technique d'opérateurs économiques venus d'Europe ou du Canada. Si la microfinance ne représente encore qu'à peine 5 % des activités bancaires, leur développement très rapide lié à la volonté des États et des bailleurs de fonds d'en faire des institu-

“Aujourd'hui, les systèmes bancaires africains sont relativement sains, liquides et rentables, même si des vides inquiétants subsistent.”

⁵ À l'inverse, la BNP s'implante au Mali.

⁶ Au contraire de l'Afrique noire anglophone où des bourses existent dans neuf pays.

1. Taux de présence des banques Crédit Lyonnais, Société Générale, BNP et BIAO



Source : rapport Commission bancaire de l'UMOA 2001.

“Il reste beaucoup à faire pour les banques africaines, tant sur le plan de la diversification des produits et services que de la reconnaissance du client roi.”

tions financières capables de lutter contre la pauvreté, en font des partenaires qui intéressent de plus en plus les banques. Certaines d'entre elles (comme Financial Bank au Bénin et Afriland Bank au Cameroun) ont même créé des filiales spécialisées.

En réponse aux besoins urgents de financement de l'habitat social, plusieurs pays ont mis en place des établissements de crédit spécialisés. La Banque de l'habitat du Sénégal a souvent servi de modèle, comme en Côte d'Ivoire et plus récemment au Mali. D'autres projets sont à l'étude notamment au Burkina et au Bénin, tandis que le Crédit foncier du Cameroun cherche à élargir le cadre de ses interventions.

QUELQUES RÉFLEXIONS POUR L'AVENIR

L'avenir de la banque africaine dépendra de son environnement économique, politique, social et juridique. Sur ce dernier point, il est évident que les défaillances trop fréquentes de la justice avec des jugements qui, presque systématiquement, condamnent la banque (quand ce n'est pas le banquier) ne pourront, si elles se répétaient, que décourager les banques à prêter. Il est urgent de remettre de l'ordre dans la justice pour un respect du droit. Il faut espérer que l'application du traité d'harmonisation du droit des affaires (OHADA) ira dans ce sens. Cependant, cette application tarde à trouver des effets satisfaisants pour les banques, les États ne respectant pas toujours les engagements pris et signés dans les traités.

Si l'intégration économique et monétaire, dont on parle tant depuis des années, va au-delà des textes et des inten-

tions, il est probable que l'on s'orientera vers trois types d'établissements financiers pour les années prochaines.

D'un côté les « banques de gros » qui ne traiteront qu'avec une clientèle très sélectionnée et ciblée. Ces banques, d'un même groupe, devraient se limiter à un seul siège par sous-région (à Abidjan ou à Dakar pour l'Afrique de l'ouest, à Douala ou à Libreville pour l'Afrique centrale) et des agences dans les capitales des autres pays avec l'exploitation de « l'agrément unique » permis par les commissions bancaires.

Les « banques de détail » regroupent les banques de proximité, à capitaux majoritairement locaux ou régionaux. Leur clientèle est composée de professions libérales, de particuliers ainsi que de PME nationales, avec une implantation et une présence forte dans leur pays. Leurs produits et leurs pratiques correspondent bien aux réalités sociales, culturelles et économiques locales, tout en recherchant les avantages liés à l'intégration régionale.

Les établissements de financement spécialisés constituent le troisième axe. La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a déçu par la faiblesse des transactions et des introductions qui y sont traitées. Il est vrai que l'environnement est peu incitatif avec la crise des marchés financiers, d'une part, et celle de la Côte d'Ivoire, d'autre part. La BRVM apparaît en fait plus comme une institution de crédit (avec un marché obligataire relativement actif) qu'une institution chargée du renforcement des capitaux propres des sociétés. On peut malgré tout espérer voir dans les années à venir la création d'institutions complémentaires comme les sociétés de capital-risque, de capital-développement ou de crédit-bail, répondant aux besoins de financement du haut de bilan des entreprises d'une certaine dimension, ainsi qu'à la réalisation des plans de privatisation des entreprises publiques. Ceci est dans la logique du système libéral, si celui-ci bien entendu continue à privilégier le secteur privé et si les investisseurs font confiance aux marchés financiers locaux.

Enfin, le financement du secteur rural et des micro-entreprises continuera à être assuré par des institutions spéciali-

sées dites de microfinance, à caractère mutualiste ou non, engageant la co-responsabilité des emprunteurs. Leur fonctionnement devra être revu, les aides financières qui s'y sont accumulées ayant sans doute dépassé ce qui a été apporté aux banques de développement il y a vingt ans. La création en UEMOA, à l'instigation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest, d'une « Banque de solidarité » va dans ce sens, à l'image de l'action menée depuis quelques années par la Banque de solidarité Tunisienne.

Les difficultés actuelles à financer les investissements des entreprises moyennes (de 5 à 30 personnes) pourraient être levées avec la création d'institutions à structure légère, sorte de « banques populaires » complétées par des sociétés de caution mutuelle compensant l'insuffisance de garantie individuelle qui caractérise généralement ce type d'entreprise. Toute cette architecture financière restera sous le contrôle vigilant des commissions bancaires, les Banques centrales ayant principalement dans leur rôle la surveillance de la politique monétaire, un pouvoir qui dépen-

dra sans doute de l'évolution de la zone CFA par rapport à l'euro.

Compte tenu de l'étroitesse des marchés, il y a sans doute aujourd'hui trop de banques en Afrique noire (7 au Burkina, 9 au Mali et au Bénin et bientôt 14 au Sénégal), ce qui risque de conduire à des disparitions. Pourtant, le taux de bancarisation demeure très bas, (moins de 10 % de la population) et la monnaie scripturale plafonne à 65 %, laissant un gros tiers à la monnaie fiduciaire. Il reste donc beaucoup à faire pour les banques africaines sur le plan de la diversification des produits et services comme sur le plan de la reconnaissance du client « roi ».

L'environnement politique et social, encore incertain pour ne pas dire difficile, selon les pays, influencera les banques généralement saines mais encore fragiles. Or, l'évolution actuelle des économies très contrastée entre l'Afrique de l'ouest qui marque le pas, et l'Afrique centrale qui donne quelques signes d'espoir, montre que, plus que jamais, il faudra parler « des » Afrique et non plus « de l'Afrique » dans les banques comme dans les autres secteurs, dans la zone franc comme dans les autres régions. ■